



## La Municipalité lance l'opération



# UNE NAISSANCE, UN ARBRE

CONFORMÉMENT AU PROJET DE MANDAT PORTÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE, L'OPÉRATION UNE NAISSANCE, UN ARBRE VERRA LE JOUR À LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE AVEC LA CRÉATION D'UNE MICRO-FORÊT DANS LA CITÉ. CETTE INITIATIVE VISE À PLANTER UN ARBRE POUR CHAQUE ENFANT GRASSOIS NÉ AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, SOIT ENVIRON 500 NOUVEAU-NÉS. KIOSQUE DÉTAILLE LE DISPOSITIF.

Depuis 2014, la Municipalité s'attache à déployer sur l'ensemble du territoire des actions qui participent de la préservation de l'environnement, de la lutte contre le réchauffement climatique et de la restauration de la biodiversité. Cette ambition s'est traduite très concrètement par la rénovation et la création de jardins publics communaux ; par la revégétalisation de la cité en renforçant à chaque fois que cela est possible la présence des arbres ; par la réduction de la pollution lumineuse la nuit pour laquelle la commune a obtenu le label Ville étoilée ; par la mise en œuvre de l'éco pâturage ; par le déploiement enfin de modes de déplacements actifs qui encouragent l'usage des traverses urbaines, des transports en commun, du covoiturage ou bien encore du vélo à assistance électrique. *J'ai souhaité mettre en œuvre ce dispositif conformément à l'engagement que j'ai pris devant les Grassois en 2020, explique Jérôme VIAUD. Nous franchissons ainsi une étape supplémentaire avec la création d'une*



micro-forêt en ville constituée de 575 arbres et qui sera implantée chemin des Castors, en bordure de la pénétrante Grasse-Cannes. Je remercie le Département des Alpes-Maritimes, propriétaire de cette parcelle de 2 500 m<sup>2</sup>, qui met gracieusement à la disposition de la mairie cet espace pour une durée de 15 ans. Une délibération a été présentée en ce sens au Conseil Municipal du 27 septembre, précise l'édile.

Désireux d'accompagner la commune, le groupe Véolia, titulaire du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, a missionné l'entreprise Reforest'Action, spécialiste de la forêt afin de décliner ce projet. Cette contribution financière s'inscrit dans le cadre de la démarche environnementale portée par Véolia qui s'articule également autour de la compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre qui n'ont pas pu être évitées. Romain ASCIONE, Directeur Régional Veolia RVD SUD PACA est fier d'accompagner la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Ville de Grasse : Planter un arbre n'est jamais un acte anodin. En effet, la science nous le confirme, les solutions que nous offre la nature seront déterminantes pour atteindre la neutralité carbone, et la préservation de la biodiversité implique de limiter le réchauffement de la planète.

À chaque fois que l'on favorise la biodiversité, on protège nos populations du dérèglement climatique. La nature est notre première alliée dans ce combat. Elle absorbe le carbone, réduit les dégâts des événements extrêmes lorsque nous avons à les traverser, et l'on ne peut pas envisager notre survie sans la sienne.

Les arbres ont été sélectionnés auprès de la pépinière des Aspres et seront plantés à compter de la semaine du 28 novembre. Les sujets choisis sont de tailles différentes et les espèces diversifiées. Ils ont en moyenne 3 ans et mesurent environ 50 cm. Cet âge est idéal car il favorise un meilleur enracinement des végétaux et crée une dynamique globale propice à la croissance de l'ensemble des sujets. Les essences seront plantées de manière dispersée et se compléteront par leur forme et leur besoin en lumière. *D'ici 20 ans, les sujets atteindront leur taille adulte et pour certains mesureront jusqu'à 35 mètres de haut. Une jolie façon d'accompagner l'épanouissement des enfants grassois pour lesquels ces arbres ont été plantés. Que tous les acteurs de cette initiative soient convaincus de prendre part à une belle action tant sur le plan symbolique qu'environnemental,* conclut avec enthousiasme le Premier Magistrat.



## ZOOM SUR REFOREST'ACTION

Spécialiste de la forêt, Reforest'Action est une entreprise certifiée B Corp dont la mission est de préserver, restaurer et créer des forêts à travers le monde, en réponse à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité. Pour ce faire, Reforest'Action sélectionne des projets forestiers, les soutient et en assure la qualité afin de développer leur multifonctionnalité dans la durée. Depuis sa création en 2010, Reforest'Action a financé plus de 23 millions d'arbres dans 43 pays grâce à la contribution de 3 000 entreprises et de 400 000 citoyens. En 2021, Reforest'Action a été reconnu en tant que Partenaire-Acteur de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

## UNE MICRO-FORÊT CONSTITUÉE D'ESSENCES LOCALES

Les sujets sélectionnés par Reforest'Action sont des essences locales telles qu'on les retrouve dans les forêts naturelles, avec quelques adaptations. Les résineux et les arbustes inflammables comme les genêts ont été écartés afin de tenir compte du Plan de Prévention des Risques d'Incendies. Les essences sont rustiques avec de faibles besoins en eau. Leur enracinement sera facilité par la période de plantation : les plants auront plus de 6 mois d'adaptation avant de traverser les chaleurs de l'été.

Les essences majoritaires sont : 120 chênes pubescents (taille adulte maximale : 20-25 mètres), 50 érables à feuilles d'obier (taille allant jusqu'à 20 mètres), 50 charmes houblon (taille maximum 15 mètres), 50 frênes à fleurs (taille adulte maximale 30-40 mètres), 40 chênes lièges (taille maximum 15 mètres). Des arbres emblématiques de la région comme l'olivier, le chêne vert et le cade seront également plantés.

